



CIRCULAIRE NDS - ANNÉE 2022-2023

Madame, Monsieur, chers parents,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant à NDS et nous vous remercions pour votre confiance. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles pour préparer la rentrée du mois de septembre à l'ensemble scolaire Notre Dame Sévigné.

I. Informations générales

Organisation générale de l'établissement

Chef d'établissement coordinateur : M. Benjamin BROUSTET

Cheffe d'établissement 1^{er} degré et directrice du Pôle Petite Enfance : Mme Isabelle LETELLIER

Administration : Mesdames Maïté BERNASSON, Nicole CLEMOT, Véronique MEZARD, Nathalie NASSANS et Cathy ROUSSET.

Responsable pédagogique collège : Mme Karine LASNIER

Responsable de la vie scolaire : M. Rostaing PARISY

Educateurs : Mme Valérie SOMBRUN et M. Carlos BLANCO LOPEZ
La nouvelle organisation de la vie scolaire vous sera communiquée à la rentrée.

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr



Pour rencontrer un enseignant :

Solliciter un rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de correspondance pour le collège et l'école.

Pour rencontrer les chefs d'établissement du collège et de l'école :

Solliciter un rendez-vous en vous adressant au secrétariat. (Tél. 05 56 80 55 51 ou accueil@notredamesevigne.fr).

Rentrée 2022

Administration

Ouverture de l'établissement : mardi 23 août 2022.

A l'école

Rentrée des classes **jeudi 1^{er} septembre à 9h du CP au CM2**

Rentrée des classes **jeudi 1^{er} septembre à 9h30 en maternelle**

(rentrée échelonnée pour les PS, cf. courrier envoyé aux familles).

Accueil sur la cour avec les parents en maternelle et en élémentaire.

Une garderie sera assurée dès le 1^{er} septembre jusqu'à **18h30 - horaire limite (fermeture de l'établissement)**.

Le ramassage scolaire aura lieu dès le 1^{er} septembre aux horaires habituels.

Professeurs responsables d'enseignement par niveau :

Mat 1 PS : Florie BODET

Mat 2 PS/MS : Corine COVRÉ/Perrine
AUDINET

Mat 3 MS/GS : Anne LANGEARD / Fanny
STUT

Mat 4 MS/GS : Claire VOLFART

CP A : Emilie RAFFOUX

CP B : Marianne CONAN

CE1 A : Samantha AUDOUIT

CE1 B : Clémence VIDAL

CE2 A : Valérianne MAURICE

CE1/CE2 B : Delphine ROUX

CM1 A : Isabelle COUTAND

CE2/CM1 B : Audrey de CAUSSÉ

CM2 A : Geneviève HELIOT

CM2 B : Adeline GOURDON

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr



Enseignante spécialisée : Ruth LLORCA

Coordinatrice du Pôle Petite Enfance : Marina PERROY

Les ateliers périscolaires seront organisés pendant l'interclasse du déjeuner et le soir après la classe. Une information sera donnée à la rentrée.

Au collège

Rentrée des classes jeudi 1^{er} septembre selon le planning suivant :

Classes de 6^{ème}

De 9h15 à 10h : accueil sur la cour avec les parents

De 10h00 à 12h30 : prise en charge par les professeurs principaux

Classes de 5^{ème}

Accueil des élèves de 8h45 à 11h00

Classes de 4^{ème}

Accueil des élèves de 10h30 à 12h30

Classes de 3^{ème}

Accueil des élèves de 8h15 à 10h15

Le ramassage scolaire a lieu dès le 1^{er} septembre aux horaires habituels.

Pour tous les niveaux, les cours commenceront au collège le vendredi 2 septembre, selon l'emploi du temps des élèves. Chaque élève apportera de quoi écrire et **son cartable vide** pour emporter les quelques livres distribués afin de les couvrir.

Horaires de l'établissement

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr



École et Collège
Notre Dame Sévigné
Talence

Maternelle

Mat1 & Mat2 : 08h20 – 11h30 13h15 – 16h20
Mat3 & Mat4 : 08h30 – 11h30 13h15 – 16h30

Élémentaire

CP A et CP B 08h30 – 11h30 13h15 – 16h30
CE1 A et CE1 B 08h25 – 11h30 13h15 – 16h25
CE1/CE2 et CE2 08h20 – 11h30 13h15 – 16h20
CE2/CM1 et CM1 08h15 – 11h30 13h15 – 16h15
CM2 A et CM2 B 08h10 – 11h30 13h15 – 16h10

Collège

Variable en fonction de l'emploi du temps de la classe.

Lundi au vendredi : 8h05 - 12h35 14h05 - 16h50

Le mercredi : 8h05 - 12h35

Manuels scolaires

Ecole

Tous les fichiers sont commandés par l'école et facturés ainsi que les cahiers. Les livres sont prêtés et distribués à la rentrée.

Collège

Les manuels sont prêtés aux élèves pour l'année scolaire.

Le jour de la rentrée, **un chèque de caution d'un montant de 70€ à l'ordre de « OGEC Notre Dame Sévigné Talence ».**

Nous insistons particulièrement sur le soin à apporter pour couvrir les livres de vos enfants :

- Les livres seront **obligatoirement recouverts** (pas de plastique adhésif et de scotch sur les pages de garde), ni de couvertures toutes faites (ex : protège cahier)
- Etat à vérifier en cours d'année.
- Etiquette à remplir au dos du livre.

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr



A noter

Lors de la restitution des manuels en fin d'année, et dans un souci de responsabilisation de l'élève, si un livre est trop abimé ou déchiré, une somme forfaitaire de 10 euros par manuel sera réclamée par le service comptable, voire le remboursement total selon l'état.

En cas de manquements flagrants (livre non couverts...) ou de perte, l'établissement se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution dans son intégralité

Le cas échéant, le chèque de caution sera déchiré et dans un souci d'amélioration de nos procédures, **le chèque de caution sera déchiré par nos soins, plutôt que renvoyé.**

Pour l'école et le collège :

Vous trouverez **la liste de fournitures** de votre enfant en allant sur notre site www.notredamesevigne.com , puis à la rubrique *INFORMATIONS GÉNÉRALES* et cliquer sur *INFOS PRATIQUES RENTRÉE 2022*

Pour les familles intéressées, **une coopérative pour l'ensemble de l'établissement est mise en place** par l'Association des parents d'élèves. Pour en profiter, rendez-vous sur le site internet de l'établissement en cliquant sur le lien SCOLEO dans la rubrique INFOS PRATIQUES RENTREE 2022.

Le **règlement intérieur** de l'école vous sera remis à la rentrée. Au collège, il est intégré dans le carnet de correspondance remis le jour de la rentrée à votre enfant.

II. Calendrier

Vacances

Vacances de la Toussaint

Du vendredi 21 octobre 2022 après la classe au lundi 07 novembre 2022 matin.

Vacances de Noël

Du vendredi 16 décembre 2022 après la classe au mardi 3 janvier 2023 au matin.

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr



Vacances d'hiver

Du vendredi 3 février 2023 après la classe au lundi 20 février au matin.

Vacances de Printemps

Du vendredi 7 avril 2023 après la classe au lundi 24 avril matin.

Pont de l'Ascension

Du mardi 16 mai après la classe au lundi 22 mai matin.

Pentecôte

Lundi 29 mai non travaillé

Quelques dates à retenir :

- Restauration assurée normalement dès le 1 septembre
- **Semaine du 12 septembre** : Bombannes pour les CM et les 6°
- **Vendredi 23 septembre** : célébration rentrée école collège
- **Lundi 3 octobre** : journée pédagogique réseau St Joseph pour tous les établissements et tous les personnels, pas de classe du PPS à la 3^{ème}.
- **Mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 juin 2023** (dates à confirmer) : spectacle école & collège cirque et danse au Théâtre des 4 Saisons

III. Administration

Horaires d'ouverture des bureaux

Accueil

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30, le mercredi de 8h à 16h.

Secrétariat

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h45, le mercredi de 8h00 à 12h00.

Comptabilité

Du lundi au vendredi de 07h30 à 16h30, le mercredi de 8h00 à 13h00.

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr



Vie scolaire

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, fermée le mercredi après-midi.

Tél. 05 56 80 93 34 (ligne directe) ou viescolaire@notredamesevigne.fr

Bourses

L'établissement est sous contrat d'Association avec l'Etat. A ce titre, le Collège est habilité à recevoir des élèves boursiers.

Le dossier à compléter vous sera remis au secrétariat, sur demande, au mois de septembre.

Difficultés financières

Les problèmes financiers que peuvent connaître certaines familles ne sont pas un obstacle à l'inscription d'un enfant. Il est important de prévenir et d'anticiper autant que possible afin d'éviter d'inutiles procédures de relance ou de recouvrement. Pour toute difficulté de cet ordre, **la famille devra se mettre en rapport directement avec Mme Isabelle LETELLIER pour les classes élémentaires, maternelles et Pôle Petite Enfance ou M Benjamin BROUSTET pour le Collège.**

Pour toute demande d'explication ou de renseignement concernant la facturation, la famille pourra prendre contact avec le service comptabilité (compta@notredamesevigne.fr)

Frais exceptionnels

Pour des sorties ou voyages scolaires, une participation sera demandée aux familles.

A l'école, des classes transplantées sont organisées. Vous serez informés, en début d'année, du prix et des modalités de fonctionnement, par les enseignants concernés.

Les familles seront averties de ces demandes par voie de circulaire ou de note sur les carnets de correspondance, par l'intermédiaire des professeurs. Les voyages peuvent être réglés en plusieurs échéances.

Au cycle 3 : Journées d'intégration à Bombannes (environ 130 euros)

Au Collège, des voyages pourront être organisés à l'étranger : en classe de 4^{ème} et/ou 3^{ème} Angleterre, Allemagne, Espagne...

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr



Les sommes demandées à l'occasion de ces voyages varient entre 175 euros et 350 euros. Cette fourchette de tarif vous permettra de prévoir la dépense que vous aurez à engager. Les voyages ou échanges peuvent être réglés en plusieurs échéances.

Etude / Garderie au 1^{er} degré

L'étude surveillée et la garderie réservée aux maternelles sont des services supplémentaires rendus aux parents, elles sont **payantes**. Elles fonctionnent de 16h45 à 18h30 (**heure de fermeture de l'établissement**).

Pour les enfants présents exceptionnellement à l'étude ou à la garderie du soir, celle-ci sera acquittée par un ticket de 5,50 euros, à retirer à l'accueil.

La garderie du matin fonctionne de 7h30 à 8h10 ; le forfait annuel s'élève à 105 €. De manière occasionnelle, le montant du ticket est de 2,20 €.

A l'école, **aucun élève ne restera seul dans la charmille ou la cour avant 8h10 et après 16h45** ; il sera dirigé automatiquement à la garderie du matin ou à l'étude du soir pour attendre ses parents.

Etude surveillée au collège

L'étude surveillée au collège est proposée de 17h à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Tarif identique à l'étude surveillée de l'école, forfait de 1 à 4 soirs par semaine.

Projet pédagogique d'établissement

Le projet d'établissement est consultable en ligne sur le site internet de l'établissement.

La participation financière des familles permet de compléter les subventions des collectivités territoriales et conformément au code de l'Éducation, les sommes versées par les familles ne couvrent pas les frais de l'enseignement.

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr



Cotisation DDEC

La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique est l'organisme qui coordonne les divers établissements privés catholiques de Gironde. Elle organise des sessions pédagogiques de formation pour les enseignants. Elle emploie un certain nombre de personnes chargées de veiller à la bonne marche de l'Enseignement Catholique de la Gironde. La cotisation obligatoire demandée par enfant aux familles par chaque établissement permet à la D.D.E.C. de fonctionner.

Assurances

L'établissement a souscrit une assurance globale pour l'ensemble des risques sous sa responsabilité. Ce contrat est une assurance « Individuelle Accident » pour chaque élève et prévoit la prise en charge des accidents corporels survenus à l'occasion des activités garanties. La nouvelle législation impose à notre Société d'Assurance (Mutuelle Saint Christophe Assurances) de transmettre aux parents d'élèves une notice d'information comportant les dispositions contractuelles : différentes garanties et montant des prestations proposées.

Dès la rentrée, nous ne vous remettons plus d'attestation d'assurance, sans que vous ayez préalablement consulté et accepté la notice d'information. Aussi, il vous est demandé de vous connecter sur le site : www.msc-assurance.fr , Espace Parents, rubrique « informations pratiques » pour **prendre connaissance de la notice d'information, l'accepter et ainsi télécharger l'attestation souhaitée.**

En cas de déclaration de sinistre hors période scolaire, la démarche sera similaire.

Informations diverses

- Merci de penser à signaler tout **changement d'adresse ou de numéro de téléphone.**
- En cas d'accident, merci de fournir **le constat des blessures** , établi par le médecin (certificat médical de 1^{ère} constatation) au secrétariat dans un délai de 48h.
- En fonction de la situation sanitaire au 1^{er} septembre 2022, il pourra être demandé aux familles de ne pas envoyer l'enfant à l'école ou au collège s'il présente des signes de fièvre (+de 37,8°C)
- Les **certificats de scolarité** pourront être demandés à l'accueil et seront disponibles à partir du lundi 5 septembre.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire à Notre Dame Sévigné

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr